



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Encadrement de chantier et
construction durable

de l'Université de Perpignan
Via Domitia - UPVD

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Encadrement de chantier et construction durable

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-3 Bâtiment et construction

Demande n° S3LP150008091

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Perpignan Via Domitia (UPVD).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : La Fédération Française du Bâtiment Languedoc-Roussillon (FFB LR) ; l'Institut de Formation et de Recherche du Bâtiment Languedoc-Roussillon (IFRB-LR).

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Bâtiment et construction* développée par l'Université de Perpignan, en partenariat avec l'IFRB de la Fédération du bâtiment de région Languedoc-Roussillon est une formation en alternance (contrat de professionnalisation, CIF), depuis 2010 dans la spécialité *Encadrement de chantier et construction durable*. Le métier visé est conducteur de travaux ou chargé d'affaires, avec pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires au management de l'organisation et du suivi des chantiers. Cette formation professionnalisante et diplômante associe des domaines de formation professionnels et scientifiques.

Elle vise à former les étudiants aux exigences essentielles des fonctions de conduite de travaux, dans les domaines de l'environnement, de la qualité, de la sécurité par les métiers de la construction. Elle répond au réel déficit de personnel d'encadrement de chantier constaté par la profession.

Le prérequis pour accéder à cette formation pour les étudiants est celui d'être titulaire d'un Bac+2 (DUT, BTS, L2) ou tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique. La majorité des inscrits est titulaire d'un BTS (67 % en 2012). Cette formation a été développée dans le prolongement du diplôme universitaire *Gestion de travaux et encadrement de chantier* (création 1992) qui représente un taux d'embauche de 95 %. Cette formation s'intègre dans la demande régionale, en particulier à travers la convention signée avec la FFB LR et IFRB LR.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif de cette formation est de former des conducteurs de travaux/chargés d'affaires qui auront la capacité de traiter une opération de construction en neuf ou en rénovation (en passant de la conception, à la préparation, à la gestion du chantier), avec une responsabilité supplémentaire liée à la construction durable. Les projets tutorés sont établis en collaboration étroite avec les professionnels du secteur. Des tutorats individualisés sont assurés tout au long de l'année en fonction des besoins prioritaires des étudiants. Des adaptations pédagogiques sont mises en œuvre pour rendre accessibles les études aux étudiants avec des contraintes particulières (handicap, salariés, sportifs). Il est à noter l'absence de langues étrangères, alors que l'arrêté de 1997 relatif aux LP, impose cette discipline.

Une répartition équilibrée entre les professionnels et les enseignants semblerait plus adaptée (8 % d'enseignement réalisés par un seul enseignant titulaire). Les fonctions des intervenants professionnels sont ne sont pas connues.

Les étudiants diplômés semblent s'intégrer facilement dans le département, compte tenu de l'adéquation emploi/formation. L'analyse manque de profondeur et il y a des incohérences dans les pourcentages annoncés. Le taux d'insertion professionnelle est annoncé comme supérieur à 80 %, malgré le contexte économique actuel, avec un taux de réussite supérieur à 95 %.

Le pilotage de la spécialité est assuré par le responsable pédagogique, seul enseignant titulaire, porteur du projet et coordonnateur pédagogique. Il manque des informations majeures sur le fonctionnement : l'organisation et la composition de l'équipe de formation n'est pas définie (la composition et l'animation du conseil de perfectionnement n'est pas défini). De ce fait, le pilotage de la spécialité semble perfectible et rien n'est exposé sur les perspectives de cette LP liées aux évolutions techniques, économiques et sociétales du marché.

Un conseil de perfectionnement (conseil de formation) a été mis en place. Il permet d'identifier les besoins de la profession par rapport à l'évolution des postes d'encadrement de chantier, ce qui permet de faire évoluer les contenus pédagogiques en fonction des besoins. Même si la pertinence de cette formation, soutenue par la FFB LR, ne peut être remise en question, l'analyse prospective est inexistante. Elle doit être travaillée, en intégrant les évolutions sociétales du métier.

- Points forts :

- Formation soutenue par le milieu professionnel.
- Très bon taux d'insertion.
- Enseignement dispensé avec orientation spécifique sur développement durable.

- Points faibles :

- Animation de l'équipe de formation et du conseil de perfectionnement. Existe assurément, mais n'est pas décrit.
- Déséquilibre entre intervenants enseignants et intervenants professionnels.
- Pas d'enseignement de langue étrangère.
- Dossier peu renseigné.
- Pas de développement sur les perspectives et les prospectives de cette formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est attendu de diminuer le volume horaire des professionnels et de rééquilibrer les enseignements en faveur des enseignants-chercheurs pour donner à la formation sa plus-value de cursus universitaire. Un enseignement de langue étrangère, comme le prévoit l'arrêté de 1997, devrait venir compléter les enseignements proposés. L'établissement pourrait présenter une analyse prospective en intégrant les évolutions du secteur d'activités à trois ans (exemple : éco-quartiers...), en s'appuyant par exemple, sur un conseil de perfectionnement opérationnel dont la composition et les missions pourraient être précisées.



Observations de l'établissement

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Spécialité : Encadrement de chantier et construction durable

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-3 Bâtiment et construction

Demande n° S3LP150008091

Réponse à l'évaluation

*** Animation de l'équipe de formation et du conseil de perfectionnement. Existe assurément, mais n'est pas décrit :**

La commission pédagogique est composée de 3 universitaires et 3 professionnels. La commission pédagogique se réunit pour étudier les dossiers de candidatures. Les critères de sélection sont :

- la moyenne générale et le classement,
- les notes obtenues dans les matières techniques du bâtiment,
- les appréciations et les absences,
- les stages et expériences professionnelles.

A l'issue de la sélection sur dossier, nous convoquons les candidats à un jury de sélection composé d'un enseignant et d'un professionnel. Cet entretien d'une vingtaine de minutes a pour objectif d'échanger sur le projet professionnel des candidats et de voir si la licence professionnelle est bien en adéquation.

Le comité de pilotage composé d'enseignants chercheurs et de professionnels du BTP, dont le secrétaire général de la Fédération Française du Bâtiment Languedoc-Roussillon est le garant de l'adéquation permanente de la formation aux techniques et compétences requises par la profession.

Le comité de perfectionnement avec une composition analogue étudie tous les ans le projet de licence professionnelle

*** Pas d'enseignement de langue étrangère**

La LP ECCD a été validée en 2010 sans langue étrangère dans le contenu pédagogique. Ce choix a été voulu par la profession du BTP afin d'avoir un volume d'heures d'enseignement plus important sur le cœur de métier d'encadrement de chantier.

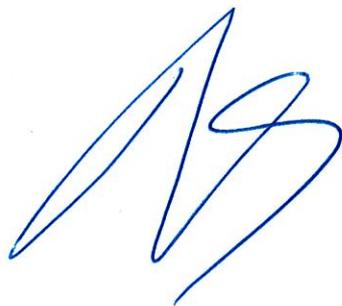
*** Dossier peu renseigné**

Nous avons réalisé conjointement avec l'IFRB des enquêtes au mois de mars 2013 afin de refléter la réalité d'insertion de nos diplômés. Nous avons mis toutes les informations possibles sur les trois promotions de la LP ECCD (la LP ECCD ayant démarrée en octobre 2010).

*** Recommandations : « L'établissement pourrait présenter une analyse prospective en intégrant les évolutions du secteur d'activité ... »**

Nous travaillons en partenariat avec l'IFRB sur l'animation pédagogique de la LP ECCD. Le secrétaire général de la FFB Languedoc-Roussillon, la directrice de l'IFRB et des professionnels du BTP participent aux différents conseils de la LP ECCD. Ils nous amènent la vision nationale de la Fédération Française du Bâtiment et les besoins en région Languedoc-Roussillon. En fonction de leurs remarques, nous faisons évoluer le programme pédagogique de la LP ECCD afin de répondre aux besoins de la profession du BTP.

L'université de Perpignan, n'étant pas spécialisée dans le génie civil, nous avons des difficultés à trouver des intervenants universitaires qui correspondent aux besoins de la profession. Nous avons fait le choix de faire intervenir des professionnels proposés par l'IFRB pour répondre aux véritables besoins de la profession. C'est une plus value qui est très appréciée par nos étudiants mais aussi par les entreprises qui embauchent les étudiants à l'issue de leur contrat de professionnalisation.



Le Président de l'Université,
Fabrice LORENTE